

AVIS

Il est porté à la connaissance des habitants de Walferdange que le collège échevinal, dans sa séance en date du 20 juin 2022, a édicté le règlement temporaire en matière de circulation suivant à l'occasion des travaux pour les besoins de l'immeuble numéro 37, dans la route de Luxembourg, à Bereldange :

Stationnement interdit

Le mardi 28 juin 2022 de 08.00 heures jusqu'à 12.00 heures, le stationnement dans la cité Grand-Duc Jean est interdit sur le tronçon longeant l'immeuble en construction numéro 25, des deux côtés, excepté pour les véhicules en relation avec les travaux.

Route barrée


Le mardi 28 juin 2022 de 08.00 heures jusqu'à 12.00 heures, suivant les besoins des travaux, la cité Grand-Duc Jean est barré à toute circulation routière, sur le tronçon le long de l'immeuble en construction numéro 25.

Accès interdit aux piétons (Signal C, 3g)

Le mardi 28 juin 2022 de 08.00 heures jusqu'à 12.00 heures selon les besoins des travaux, l'accès du tronçon du trottoir de la Cité Grand-Duc Jean, du côté des maisons avec les numéros impairs, sur le tronçon de l'immeuble en construction numéro 25, est interdit aux piétons. Les piétons sont obligés d'emprunter alors le trottoir du côté avec les numéros pairs.

Walferdange, le 21 juin 2022.

Le Secrétaire,


Patrick Delmarque

Le Bourgmestre,


François Sauber